

→ RÉFORMES

Une AMF toujours plus unie et solidaire



Ces résultats, nous les devons à votre forte mobilisation et à celle de vos associations départementales

L'année qui s'achève s'est déroulée dans un climat économique et social très difficile. Nos collectivités locales, qui assurent déjà 73 % de l'investissement public, se sont fortement mobilisées dans le cadre du plan de relance : plus de 19 500 conventions ont été signées avec l'État pour un montant global de 54 milliards d'euros d'investissements. Nous avons ainsi montré notre volonté de soutenir l'économie et, en particulier, nos entreprises locales capables de porter ces investissements.

Le Premier ministre, en reconnaissant, lors de notre dernier congrès, que « *c'est en partie grâce aux collectivités locales que la sortie de crise se dessine en cette fin d'année* », a proposé l'assouplissement du dispositif 2009 de remboursement anticipé de la TVA, mais également sa reconduction en 2010.

Notre engagement démontre, une fois de plus, que nous ne sommes pas des « immobilistes » et que nous sommes très attachés au lien entre entreprises et territoires.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes battus, dans une démarche concertée et solidaire, avec l'ensemble des associations du bloc local,

pour obtenir, dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, l'affectation d'une part significative de la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée. Aujourd'hui, après le vote intervenu au Sénat, la part de cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée attribuée aux communes et aux communautés sera de 26,5 % tandis que les principes de territorialisation et de compensation sont mieux pris en compte. Les clauses de revoyure annoncées par le Premier ministre, ainsi que l'installation d'un comité de suivi, permettront d'évaluer le nouveau dispositif, après une période probatoire, et d'en corriger les dysfonctionnements. Sur la réforme territoriale, nous avons également obtenu des avancées : préservation de la clause générale de compétence des communes, renforcement du rôle des élus communaux dans l'évolution des structures intercommunales. Nous continuerons à porter, dans le cadre du débat qui va démarrer en janvier au Sénat, les positions de l'AMF.

Ces résultats, nous les devons à votre forte mobilisation et à celle de vos associations départementales. Si l'AMF sort renforcée de cette année de combat, elle le doit avant tout à son fonctionnement pluraliste et au respect de la diversité de ses membres. Ces lignes directrices guideront à nouveau l'action de notre association, en 2010, pour nous permettre de porter vos revendications dans le cadre d'un partenariat exigeant mais loyal avec l'État.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2010 !